

FÉDÉRATION AUDE CLAIRE



32, rue des Augustins, Limoux 11300

Tel : 04.68.31.29.20

federation@auDECLAIRE.org

www.auDECLAIRE.org

Limoux, le 17 juin 2024.

Au commissaire enquêteur, Monsieur Prosper EKODO,

Objet : Enquête publique « zone logistique à Carcassonne portée par la SAS Aménagement Carcassonne Régal »

La Fédération Aude Claire, association loi 1901 de protection de l'environnement, basée dans l'Aude, créée en 1993 est :

- reconnue d'intérêt général,
- agréée "protection de l'environnement" dans un cadre régional,
- habilitée par le préfet de la Région Occitanie à prendre part au débat sur l'environnement.

Ayant pris connaissances du projet de zone logistique portée par la SAS Aménagement Carcassonne Régal sur la zone de Salvaza à Carcassonne, la Fédération Aude Claire exprime ici un avis :

DEFAVORABLE

Ayant pris connaissance de l'étude d'impacts découlant du diagnostic écologique réalisé en 2022, nous pointons ici des éléments à reconsidérer.

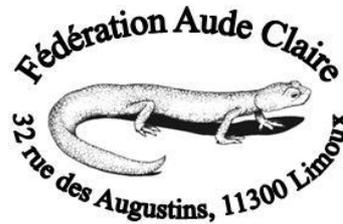
- Il est impensable que ce projet ne soit pas soumis à « Dérogation Espèces Protégées ». En effet, le projet détruira non seulement des individus de couleuvre à échelon (*Zamenis scalaris*) et de Lézard catalan (*Podarcis liolepis*) mais aussi les habitats de chasse et de nourrissage de nombreux oiseaux et chiroptères protégés.
- La population de Couleuvres à échelon est d'autant plus menacée que cette espèce, très sujette à l'écrasement verra une augmentation forte du trafic routier due à la plateforme logistique qui entrainera très certainement la destruction de cette population.
- Les enjeux « oiseaux » du groupe des fringilles, bien présents sur site en reproduction et nourrissage sont sous-évalués dans le diagnostic écologique et l'étude d'impact. Les espèces de ce groupe sont classées en enjeux faibles à modérés au niveau régional et doivent donc faire l'objet d'une ré-évaluation dans le cadre de ce projet.
- Un couple nicheur de Rolliers d'Europe (*Coracias garrulus*) est observé sur site en 2024, ainsi qu'un individu de Busard des roseaux en nourrissage. Ces données sont manquantes dans les inventaires de l'étude d'impact et donc ne sont pas pris en compte dans les enjeux.

*La fédération Aude Claire est agréée protection de l'environnement pour la région Occitanie.
La fédération Aude Claire est agréée par l'éducation nationale, pour l'éducation populaire, ainsi que pour la jeunesse et les sports.*

- Le Léopard ocellé (*Timon lepidus*), espèce à très fort enjeux régional, sujette d'un Plan National d'Action, est présent à 1,5 km. Compte tenu de sa capacité de dispersion il doit être considéré présent sur site même s'il n'a pas été contacté lors de l'inventaire.

Au-delà des éléments d'écologie cités ci-dessus, un projet de plateforme logistique en périphérie d'une ZAC déjà sur-artificialisée est un projet d'un autre temps. Entre la perte nette de terres agricoles et des écosystèmes associés et la perte des services écosystémiques rendus par ces milieux, un tel projet apparaît en décalage total avec les enjeux d'aujourd'hui et d'un futur proche, à savoir : souveraineté alimentaire, lutte contre le réchauffement climatique et contre l'érosion de la biodiversité.

Pour la Fédération Aude Claire
Les Co-Présidents, Marie Guérard, Daniel Guérineau
Le Directeur, Boris Noyère



*La fédération Aude Claire est agréée protection de l'environnement pour la région Occitanie.
La fédération Aude Claire est agréée par l'éducation nationale, pour l'éducation populaire, ainsi que pour la
jeunesse et les sports.*